



Tours, le 10 juillet 2017

L'Inspecteur d'académie Directeur académique des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

à

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'école Mesdames et Messieurs les IEN 1^{er} degré Mesdames les directrices de C.I.O. (pour information)

Service de l'Information et de l'Orientation 1937/2017

Dossier suivi par

Hélène Gervais IEN IO Adjointe Dasen 2nd degré

> Assistante de direction Géraldine Piroddi Tél. 02 47 60 77 51 Fax 02 47 60 77 79 ce.iio37 @ac-orleans-tours.fr

> > 267 rue Giraudeau CS 74212 37000 Tours

Objet : Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés dans le 1^{er} degré

Référence : Circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012 (BO n°37 du 11 octobre 2012)

La présente note précise les modalités d'inscription et de scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France (EANA) dans les écoles de l'Indre-et-Loire.

INSCRIPTION

1/ Elèves de maternelle :

Ils sont inscrits dans leur école de quartier sans soutien FLS.

2/ Elèves de l'élémentaire :

• Tours et agglomération :

Les élèves sont accueillis <u>dans une des écoles du maillage EANA</u> (liste jointe) où ils bénéficient de l'aide spécifique FLS : une à quatre séances hebdomadaires, en fonction des besoins et des possibilités sur une durée effective maximum de 18 mois.

Il n'y aura pas de prise en charge pour un seul élève : visite d'un.e professeur.e FLS sur ½ journée.

• Hors agglomération :

Les élèves sont scolarisés dans leur école de quartier. Le.la directeur.trice d'école prend contact avec le CASNAV - Bogda Szotowski Formatrice au CASNAV d'Orléans-Tours (ce.casnav@acorleans-tours.fr), pour l'évaluation, les conseils et outils de prise en charge. Une formation Magistère est également disponible.

3/ Elèves en âge d'être scolarisés en collège (11-12 ans) :

Les élèves et les familles doivent se présenter au CIO le plus proche pour entretien et évaluation avant toute inscription dans un établissement.

ROLE DU.DE LA DIRECTEUR.TRICE D'ECOLE

Le.la directeur.trice d'école accueille l'élève et sa famille lors d'un entretien. Il ou elle prend rendez-vous avec l'enseignant spécifique FLS pour une évaluation en langue d'origine.

<u>Objectif de l'entretien</u> : rassembler différentes informations personnelles et pédagogiques, présenter l'organisation du système scolaire français, proposer une visite de l'école et donner toutes les informations relatives à la scolarité de l'élève.

<u>Objectifs de l'évaluation</u> : affecter l'élève au plus près de sa classe d'âge, en fonction des résultats de l'évaluation, des compétences de l'élève ; rédiger un projet d'accueil pour l'élève.

SUIVI - CONCERTATION

Une concertation régulière est organisée par Mme Burkhardt, coordonnatrice 1^{er} degré avec les enseignants FLS 1^{er} degré pour ajuster la présence des enseignants FLS dans les écoles du maillage.

Pour préparer ces réunions de concertation, les directeurs des écoles qui accueillent des EANA adressent à chaque fin de période (avant chaque congé scolaire) le tableau de recensement des EANA inscrits dans leur école :

- à l'IEN de circonscription
- à la coordonnatrice 1er degré (fls37@ac-orleans-tours.fr)

Deux réunions annuelles en DSDEN rassemblent les enseignants FLS intervenant dans le 1^{er} degré, les IEN des circonscriptions concernées, Mme Burkhardt, coordonnatrice 1^{er} degré et Mme Szotowski, référente du CASNAV, pour veiller au suivi et à l'amélioration de l'accueil des EANA dans les écoles du département.

François Boulay

PJ:

- Liste des écoles du maillage EANA
- Charte d'accueil des EANA 1^{er} degré
- Dispositif d'accueil des EANA 1^{er} et 2nd degrés
- Tableau de suivi des EANA par école